



Depuis sa création, en septembre 2002, l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale de Loire-Atlantique (UDCCAS 44) s'est progressivement imposée comme un acteur incontournable de l'action sociale locale, porte-parole des CCAS auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Membre du réseau de l'Union Nationale des CCAS, l'UDCCAS fédère en Loire-Atlantique 97 CCAS et 1 CIAS, représentant ainsi près de 80% de la population du département.

A de nombreuses reprises, l'association est intervenue sur la scène locale et nationale pour faire entendre la voix des différents acteurs de l'action sociale, qu'ils soient élus locaux, travailleurs sociaux, ou associations, sur les thématiques qui les concernent.

Lieu de réflexion et d'actions sur les politiques sociales, l'UDCCAS 44 est un outil au service de ses membres, leur permettant de mener une action sociale de proximité et de qualité envers leurs administrés : organisée en commissions de travail thématiques, elle est un lieu de partage des expériences et d'actions collectives.

A ce titre, elle s'est régulièrement faite l'écho des préoccupations de ses membres face à la précarisation accrue de leurs usagers.

En effet, que ce soit dans le cadre des dispositifs d'aide sociale légale, ou dans le cadre de leurs dispositifs d'aides sociales facultatives, les CCAS constatent depuis plusieurs années une augmentation inquiétante des difficultés sociales de leurs administrés. Celles-ci ont très souvent pour origine, ou pour conséquence, des difficultés financières et/ou bancaires.

Ainsi, un usager confronté dans son foyer à la maladie, au décès, ou à une séparation conjugale, en subira vraisemblablement les conséquences sur sa situation financière. Inversement, une difficulté économique, telle qu'une perte d'emploi ou un surendettement, entraînera très souvent des difficultés sociales (accès et/ou maintien dans le logement, accès aux soins).

Pour éviter une dégradation de situations individuelles déjà précaires, les CCAS ont besoin de mieux connaître les missions et le fonctionnement des partenaires bancaires : ce préalable devrait permettre, à terme, une meilleure collaboration des différents acteurs, dans une perspective de prévention des situations d'exclusion.

**Contact :**

**Carine BROINE**, Chargée de mission auprès de Michelle MEUNIER, Présidente de l'UDCCAS 44

☎ 06.45.71.42.78

E-mail : [carine.broine@mairie-nantes.fr](mailto:carine.broine@mairie-nantes.fr)